

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 16 mai 2022

Équipement sportif

Construction du centre aqualudique de Villejean : la maîtrise d'œuvre a été choisie

Lundi 16 mai 2022, le Conseil municipal a pris acte de la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie avec le groupement Atelier Po&Po (mandataire) - Gruet Ingénierie - Cabinet Philippe Hilaire – Cabinet Coup d'éclat pour la construction du centre aqualudique de Villejean.

L'enjeu de cette nouvelle piscine est de proposer à la fois une offre ludique développée, à destination des familles et enfants, et une offre d'apprentissage de la nage supérieure à celle de la piscine actuelle de Villejean afin de répondre aux attentes de tous les futurs usagers.

Détails du projet

Le projet se développe sur un terrain d'environ 9000 m².

Le bâtiment représente environ 3 900m² de surface utile et 4 600 m² d'aménagements extérieurs, il comprendra :

- un bassin sportif de 25m accueillant 6 lignes d'eau avec un fond mobile ;
- un bassin polyvalent de 300 m² avec jeux d'eau et apprentissage ;
- une pataugeoire de 50 m² et un splashpad de 100 m² ;
- deux toboggans tubes intérieurs de 60 mètres ;
- plusieurs équipements extérieurs splashpad, pentagliss, solarium végétal, plage minérale.

Une fréquentation instantanée maximale de 600 usagers est envisagée au regard des contraintes d'exploitation futures. Une fréquentation totale annuelle de 250 000 entrées est estimée.



Perspective intérieure – Atelier Po & Po

Choix de la maîtrise d'œuvre

Les critères pour le choix de la maîtrise d'œuvre ont reposé sur l'organisation et les fonctionnalités de l'établissement, la pertinence des choix techniques et des objectifs de performance environnementale, l'intégration dans le site et la qualité architecturale, ainsi que la faisabilité opérationnelle.

Concernant l'offre du groupement représentée par l'atelier PO&PO, le jury a souligné la qualité de la réponse fonctionnelle aux attentes des utilisateurs, l'adéquation avec le programme environnemental, ainsi que l'insertion dans le site, la cohérence harmonieuse avec le contexte urbain et l'ouverture sur le parc du Berry.

L'entrée du projet est particulièrement bien traitée et soignée avec une écriture architecturale et architectonique convaincante et offre une transparence intéressante via le hall d'accueil. La perception de l'équipement est claire quelle que soit la façade.

Chaque halle propose une configuration, une personnalité, tout en présentant un ensemble cohérent et le traitement des différents plateaux en toiture permet un apport lumineux important.



Vue extérieure 3D – Atelier Po & Po



Perspective extérieure – entrée depuis le parvis - Atelier Po & Po

Caractéristiques environnementales

Une très haute performance environnementale est recherchée, notamment dans les domaines de l'énergie, du carbone, de la biodiversité et de la gestion de l'eau. Les éléments du programme environnemental sont les suivants :

- **énergie** : l'objectif de réduction de la consommation d'énergie est d'environ 20 % par m² de plan d'eau par rapport à la piscine actuelle de Villejean malgré des équipements ludiques nombreux (pompes des animations à eau et toboggans), un confort et une qualité d'eau et d'air renforcés (équipements de traitement, d'extraction...). Les besoins en électricité seront couverts en partie par des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques). Un objectif de 35 % est fixé, la faisabilité sera à confirmer par la maîtrise d'œuvre. En complément, une étude des différents systèmes de préchauffage pour l'eau chaude sanitaire sera effectuée en phase conception (panneaux solaires thermiques, etc.).
- **carbone** : le volet carbone sera de niveau très performant, et l'objectif d'utilisation de matériaux biosourcés sera de 24kg/m² de surface de plancher (charpente bois, isolants biosourcés en isolation thermique par l'extérieur, etc.).
- **gestion de l'eau / biodiversité** : de nombreux dispositifs de préservation de la ressource en eau seront étudiés : réutilisation de l'eau (lavage filtres, arrosage, remplissage des laveuses de la voirie), maîtrise des surfaces imperméabilisées (travail sur les matériaux, ouvrage de rétention), qualité de traitement (possibilité filtre billes de verre, déchloramineurs, ultrafiltration, ozonation). Le volet végétal est également un axe important du programme (préservation d'arbres existants aux abords du terrain, plantations complémentaires, surfaces enherbées du solarium végétal).

Calendrier prévisionnel

- De mars 2022 à fin 2023 : études maîtrise d'œuvre
- de fin 2023 à début 2024 : consultation travaux
- de début 2024 au 1er trimestre 2026 : travaux
- 1^{er} trimestre 2026 : ouverture au public

Coût des travaux

Coût prévisionnel des travaux : 17,4 M€ TTC (valeur avril 2021)

Coût prévisionnel d'opération : 24 M€ TTC (valeur avril 2021)

Retour sur la genèse du projet

→ Construction d'une nouvelle piscine

Construite en 1975, l'actuelle piscine de Villejean est vétuste sur les plans technique et énergétique, peu fréquentée sur la période estivale et inadaptée aux nouveaux usages. Il a été décidé la construction d'une nouvelle piscine sur un autre site, en remplacement de la piscine actuelle. L'établissement aurait en effet nécessité des travaux de rénovation de très grande ampleur pour un coût important. De plus, son emplacement ne permettait pas d'extension, ni de faire évoluer et d'adapter la piscine.

À l'issue d'une étude comparative de plusieurs sites, un terrain de sport du quartier de Villejean peu utilisé, d'environ 7 500 m² (en comptant les abords), situé au Sud du Parc du Berry, à l'angle de l'avenue Sir Winston Churchill et de la rue Joseph Martray a été identifié pour l'implantation de ce futur équipement.

Outre sa disponibilité, ses qualités sont la proximité des équipements publics (écoles, université, maison de quartier, parc sportif et paysager du Berry...) et sa parfaite desserte par les transports en commun (métro Kennedy à 500 m), associé à de nombreuses places de stationnement situées à proximité.

→ Concertation citoyenne

Le travail de programmation du futur équipement aqualudique a été précédé, du 13 au 31 janvier 2021, d'une concertation citoyenne, ayant réuni une soixantaine de personnes lors de la visio-conférence de lancement. 260 propositions ont été recueillies dans des boîtes à idées mises à disposition du public pour cette occasion sur 10 sites géographiques et *via* la plateforme [Fabrique citoyenne](#). En complément de cette première phase, qui a notamment conduit à l'expression des souhaits des enfants et des familles (toboggans, jeux d'eau, et bassin ludique largement sollicités), deux ateliers réunissant un groupe représentatif de 30 personnes (familles, riverains, scolaires, collègue usagers des piscines du Conseil du sport Rennais, comité de quartier et conseil citoyens, agents de la Ville de Rennes), ont permis de faire remonter certaines attentes et orientations fortes (un bassin sportif calibré pour l'apprentissage, et une offre ludique forte, notamment en termes d'équipements de jeux aquatiques). La démarche de concertation se poursuit tout au long de l'avancement du projet.